

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Le 1<sup>er</sup> avril 2025  
Par vidéoconférence « Teams »

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 32 et procède à l'appel nominal.

#### Sont présents :

Titre	Nom
<b>Membres du Comité</b>	
Conseillère et conseiller scolaires	Michelle Mailloux Langis H. Dion
REFLEXION-Services de mieux-être	Simon Dubosq, vice-président
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier, présidente
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny (16 h 49)
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith
Membre représentant les parents	Geneviève Bureau
<b>Personnes ressources</b>	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Agente de supervision	Angèle Rivard
Secrétaire de séance	Mélisane Meunier

#### Sont absents :

Membre représentant les parents	Paul Doyon
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Timiskaming	Kelsey Charbonneau

**2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

Le vice-président récite la prière d'ouverture, puis la vidéo de la reconnaissance du territoire réalisée par les élèves de l'École catholique St-Louis de Hearst, est diffusée.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RECOMMANDATION 01 (interne)**

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : L. Smith

**QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1<sup>er</sup> avril 2025.**

Adoptée

**4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 4 mars 2025**

**RECOMMANDATION 02 (interne)**

Proposée par : S. Dubosq

Appuyée par : L. Smith

**QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 4 mars 2025.**

Adoptée

**6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 4 mars 2025**

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

## **7. ÉTUDE DES POLITIQUES**

### **7.1 Points de recommandation**

Sans objet

### **7.2 Points de consultation**

Sans objet

## **8. COMMUNICATION ET APPUI**

À 16 h 49, Mme Drobny se joint à la réunion.

### **8.1 Ébauche du Plan de l'éducation spécialisée 2025**

Conformément à la *Loi sur l'éducation*, tous les conseils scolaires sont tenus d'élaborer un plan visant à répondre aux besoins des élèves en éducation spécialisée. Ce plan, qui doit être soumis au ministère de l'Éducation, doit être conforme aux dispositions du Règlement 306 et du guide de l'éducation spécialisée en Ontario, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Pour promouvoir la transparence et la reddition de comptes, le plan doit être accessible au public, assurant ainsi que les élèves ayant des besoins particuliers reçoivent les outils et le soutien nécessaires à leur réussite scolaire.

L'ébauche du Plan de l'éducation spécialisée 2025, incluant un suivi des modifications, est présentée. La version finale sera déposée à la réunion du CCES du 6 mai 2025 pour approbation et recommandation au Conseil élu. Le Plan devra être soumis au ministère de l'Éducation avant le 31 juillet 2025.

### **8.2 Financement du programme de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires PPEEC**

Le Programme de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC) soutient les élèves ayant des besoins en santé mentale, en autorégulation ou en réadaptation. Il repose sur un partenariat entre le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières et les Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario.

Le financement obtenu permet l'embauche d'une enseignante ou d'un enseignant ressource et d'une aide-enseignante ou d'un aide-enseignant au Pavillon Thériault à Schumacher et au Pavillon Anicet-Morin, tandis que les partenaires offrent des programmes de traitement axés sur l'autorégulation.

Pour 2024-2025, le financement PPEEC est de 306 017 \$, représentant une hausse de 32 748 \$ par rapport à 2023-2024.

8.3 Lettre du CODELF au ministre de l'Éducation

Le président du CODELF a acheminé une lettre au ministre de l'Éducation, M. Paul Calandra, pour le sensibiliser aux enjeux de l'éducation spécialisée en langue française en Ontario. Les points soulevés portent sur le financement, la formation du personnel, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'adaptation des programmes de rééducation en lecture et une meilleure coordination provinciale.

8.4 Plan annuel de travail

Le plan de travail annuel du CCES mis à jour est reçu.

**RECOMMANDATION 03 (interne)**

Proposée par : G. Bureau

Appuyée par : L. Drobny

**QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1<sup>er</sup> avril 2025.**

Adoptée

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION 04 (interne)**

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1<sup>er</sup> avril 2025 soit levée à 17 h 28.**

Adoptée